



Tourisme médical : appel à la prudence



Depuis quelques années, de nombreux patients optent pour le «Tourisme médical». Certaines agences en ont même fait une spécialité. Il suffit de les rencontrer et de leur remettre son dossier médical. Elles s'occupent ensuite de concocter un forfait combinant vacances au soleil et soins dentaires, de chirurgie esthétique, d'optométrie et même d'opérations majeures.

La population vieillissante et le désir d'être traité rapidement et à moindre coût ont fait de cette forme de tourisme un marché en pleine expansion. S'il est vrai que l'idée semble très séduisante, il faut se montrer très prudent surtout avec les interventions nécessitant un suivi postopératoire.

L'AVIS DU COLLÈGE DES MÉDECINS

Au service des communications du Collège des médecins, on tient à préciser que l'on ne recommande pas aux patients du Québec d'aller se faire traiter à l'étranger. Même si l'aspect peut souvent sembler intéressant, l'organisme suggère une grande prudence. En pre-

mier lieu, les patients doivent s'assurer que le traitement proposé est reconnu scientifiquement. On invite également à penser aux éventuelles complications pouvant survenir au retour, car le médecin n'aura pas accès au protocole opératoire, il ne connaîtra pas les détails importants liés à l'intervention ni la médication donnée. On invite donc à toujours discuter de ce projet avec son médecin traitant avant d'engager de telles démarches.

MISE EN GARDE GOUVERNEMENTALE

Sur le site du Gouvernement du Canada (voyage.gc.ca), on invite également à la prudence en précisant que les systèmes de

santé à l'étranger ne suivent ni les mêmes règlements ni les mêmes lois que celui du Canada. Sur ce même site, on offre le guide *Un bon départ* – Un guide santé à l'intention des voyageurs canadiens. Non seulement ce dernier traite-t-il du tourisme médical, mais il regorge d'informations sur les risques, les mesures préventives, la façon de gérer une urgence de santé à l'étranger, l'accès aux services consulaires en cas d'urgence médicale et les précautions à prendre avant de partir.

Pour obtenir des exemplaires gratuits, on se rend sur le site <http://voyage.gc.ca/voyager/publications>. On peut également en trouver dans certains CLSC et bureaux de

Retour de la croisière à Cuba



La première saison du *Louis Cristal*, le navire qui offre la croisière à Cuba, tire à sa fin et son retour est confirmé pour le 22 décembre 2014. Les réservations pour la nouvelle saison, qui seront faites entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, bénéficieront d'un rabais de 20%. On s'informe auprès de son agent de voyage ou au 1-855-364-4999 ou yourcubacruise.com

Explorez l'Europe en 2014 avec Vacances Air Canada



Dans sa brochure *Europe 2014*, Vacances Air Canada propose une grande variété de forfaits. Grâce aux nouveaux vols d'Air Canada rouge vers Lisbonne, Nice et Manchester, ainsi que le vaste réseau de vols d'Air Canada des-

servant des villes telles que Paris, Rome et Milan, c'est quelque 260 vols sans escale qui sont proposés à travers l'Europe. Offert chez tous les agents de voyage et sur le site vacancesaircanada.com, cette brochure vous permettra de panifier, de personnaliser ou de rêver vos prochaines vacances.

Pour mieux comprendre un pays

S'il est un conseil à donner aux voyageurs, c'est de toujours s'informer sur la politique, la culture, les coutumes et les différentes particularités du pays à visiter. Dans cet esprit, la collection *Comprendre des Guides Ulysse* offre de nombreuses clés pour visiter la ville avec un autre regard et créer des liens avec le peuple. Les plus récentes parutions: *Comprendre Cuba* et *Comprendre la Thaïlande*. www.guidesulysses.com



TRUC



Pour éviter le malencontreux mélange d'odeurs dans vos valises, déposez-y quelques feuilles d'assouplissant à lessive lorsque vous la remisez, surtout si c'est pour une longue période. Au moment de l'utiliser, remettez-en de nouvelles. En plus d'éliminer les odeurs qui collent parfois aux vêtements, bas ou chaussures, elles pourront être utilisées au cours du voyage pour enlever l'électricité statique, les poils d'animaux, etc.